

COMPTES ANNUELS

GLOBAL HABITAT

32 ROUTE DE PITOYS
ZONE DE MAIGNON

64600 ANGLET

Exercice clos le : 31/12/2022

APE : 4332A SIRET : 80831736600033

Pour copie certifiée conforme
Pour LJ INFINITY, associée unique Présidente
Monsieur Loïc JUSCHKA

Signé électroniquement le 11/07/2023 par
LOÏC JUSCHKA

 Signed with
universign



AUDEC – Z.I. de Berlanne – 3 rue de l'Ayguelongue – 64160 MORLAAS
Tél : 05 59 80 84 67 - Fax : 05 59 84 14 27 – Email : audec@cabinet-audec.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes - Ordre des experts comptables région Aquitaine – Compagnie des commissaires aux comptes de Pau
SARL au capital de 13 018 € - RCS PAU 380 515 445

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	0-	2 015	2 015		2 015	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 500 190		10 500 190	9 330 727	1 169 463	12. 53
Chiffre d'affaires NET	10 500 190	2 015	10 502 205	9 330 727	1 171 478	12. 56
Production stockée			76 000	161 782	85 782-	53. 02-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 415	48 641	32 227-	66. 25-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 434	23 230	7 796-	33. 56-
Autres produits			77	45	32	72. 43
Total des Produits d'exploitation (I)			10 610 130	9 564 425	1 045 705	10. 93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 041 813	2 523 927	517 886	20. 52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 579-	10 339	11 918-	115. 27-
Autres achats et charges externes *			3 318 883	3 282 847	36 036	1. 10
Impôts, taxes et versements assimilés			110 654	99 865	10 790	10. 80
Salaires et traitements			2 645 086	2 246 684	398 402	17. 73
Charges sociales			1 044 673	894 920	149 753	16. 73
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76 923	104 771	27 848-	26. 58-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 384	3 074	3 310	107. 67
Total des Charges d'exploitation (II)			10 242 837	9 166 426	1 076 411	11. 74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			367 293	397 998	30 705-	7. 71-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 260	9 824	12 436	126. 59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	22 260	9 824	12 436	126. 59
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 595	5 123	471	9. 20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 595	5 123	471	9. 20
2. Résultat financier (V-VI)	16 665	4 700	11 965	254. 55
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	383 958	402 699	18 741-	4. 65-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 582	15 966	19 616	122. 87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 517	14 500	17	0. 11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	50 099	30 466	19 633	64. 44
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	358 696	42 856	315 839	736. 97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 054	10 660	3 606-	33. 83-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 070	24 559	22 489-	91. 57-
Total VIII	367 820	78 076	289 744	371. 11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	317 721-	47 610-	270 111-	567. 34-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 782	361 392	340 610-	94. 25-
Total des produits (I+III+V+VII)	10 682 488	9 604 714	1 077 775	11. 22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 637 034	9 611 017	1 026 016	10. 68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 455	6 304-	51 758	821. 09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

2 340

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

GLOBAL HABITAT
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 32 ROUTE DE PITOYS
ZONE MAIGNON ENTREE A, 64600 ANGLET
808 317 366 RCS BAYONNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/12/2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 45 455 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 455 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	432 919 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	478 374 euros
---	---------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 478 374 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Pour LJ INFINITY, Présidente
Monsieur Loïc JUSCHKA

Signé électroniquement le 11/07/2023 par
LOÏC JUSCHKA



SARL AUDITELM

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

11 Chemin du Lanot
64140 LONS

e.larrieu@auditelm.com

SAS GLOBAL HABITAT

SAS GLOBAL HABITAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLOBAL HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation. Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Notre appréciation est fondée sur le processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participations. »

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

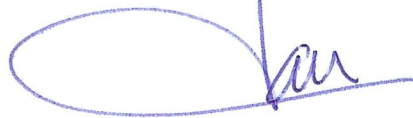
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LONS, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
SARL AUDITELM

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a cursive 'L' and 'M'.

Emmanuel LARRIEU-MANAN

SARL AUDITELM

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

11 Chemin du Lanot

64140 LONS

e.larrieu@auditelm.com

SAS GLOBAL HABITAT SAS GLOBAL HABITAT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos au 31 Décembre 2022**

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à LONS, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
SARL AUDITELM



Emmanuel LARRIEU-MANAN

COMPTES ANNUELS

GLOBAL HABITAT

32 ROUTE DE PITOYS
ZONE DE MAIGNON

64600 ANGLET

Exercice clos le : 31/12/2022

APE : 4332A SIRET : 80831736600033

Pour copie certifiée conforme
Pour LJ INFINITY, associée unique Présidente
Monsieur Loïc JUSCHKA

Signé électroniquement le 11/07/2023 par
LOIC JUSCHKA

 Signed with
universign



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluations des produits et en cours	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités enEuros	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Engagement en matière de pensions et retraites	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12
Transferts de charges	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 250 188.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 502 204.50 Euros et dégageant un bénéfice de 45 454.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une notification de redressement fiscal a été adressé à la société au cours de l'exercice 2021 concernant la vérification des opérations des exercices 2016 à 2018.

Les droits et intérêts de retard relatifs au réhaussement proposé par l'administration en matière d'impôt sur les sociétés, de prélèvement à la source et de CVAE ont été intégralement provisionnés dans les comptes de l'exercice.

Pour la partie des réhaussements (majorations) faisant toujours l'objet d'une contestation de la part de la direction (265K€), aucune provision cependant n'a été constituée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 408		
TOTAL	67 408		
Terrains	23 000		
Constructions sur sol propre	210 223		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 507		15 464
Installations générales agencements aménagements divers	44 667		
Matériel de transport	395 517		84 447
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 719		8 367
Immobilisations corporelles en cours	580		
TOTAL	758 213		108 278
Prêts, autres immobilisations financières	67 422		2 020
TOTAL	67 422		2 020
TOTAL GENERAL	893 043		110 298

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			67 408	67 408
TOTAL			67 408	67 408
Terrains			23 000	23 000
Constructions sur sol propre			210 223	210 223
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		750	32 221	32 221
Installations générales agencements aménagements divers			44 667	44 667
Matériel de transport		40 396	439 568	439 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			75 086	75 086
Immobilisations corporelles en cours			580	580
TOTAL		41 146	825 344	825 344
Prêts, autres immobilisations financières	7 800		61 642	61 642
TOTAL	7 800		61 642	61 642
TOTAL GENERAL	7 800	41 146	954 394	954 394

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 945	1 263		10 208
Constructions sur sol propre	55 722	9 530		65 252
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 900	2 328	11	5 217
Installations générales agencements aménagements divers	12 344	3 892		16 236
Matériel de transport	293 741	51 002	34 081	310 662
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 460	8 909		60 368
TOTAL	416 167	75 660	34 092	457 735
TOTAL GENERAL	425 112	76 923	34 092	467 943

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 263				
Constructions sur sol propre	9 530				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 328				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 892				
Matériel de transport	51 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 909				
TOTAL	75 660				
TOTAL GENERAL	76 923				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	12 311	2 070			14 381
TOTAL	12 311	2 070			14 381

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	22 489				22 489
TOTAL	22 489				22 489
TOTAL GENERAL	34 800	2 070			36 870
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 070			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	24 465	24 465	
Autres immobilisations financières	37 176	37 176	
Autres créances clients	1 037 588	1 037 588	
Personnel et comptes rattachés	4 408	4 408	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 014	11 014	
Groupe et associés	1 005 856	1 005 856	
Débiteurs divers	80 889	80 889	
Charges constatées d'avance	21 125	21 125	
TOTAL	2 222 521	2 222 521	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	243		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	997	997		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	723 683	231 099	492 584	
Fournisseurs et comptes rattachés	678 356	678 356		
Personnel et comptes rattachés	279 683	279 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 822	212 822		
Impôts sur les bénéfices	95 659	95 659		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 316	19 316		
Autres impôts taxes et assimilés	303 574	303 574		
Autres dettes	628 455	628 455		
Produits constatés d'avance	16 575	16 575		
TOTAL	2 959 121	2 466 537	492 584	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	92 140			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	250 262			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	40.0000	3 750			3 750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ARTISANAL	56 652			56 652	
Total	56 652			56 652	

Le fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée, celui-ci n'est pas amortissable.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	20 075
Autres créances	15 812
Total	35 887

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 576
Dettes fiscales et sociales	162 554
Autres dettes	13
Total	185 419

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 125
Total	21 125
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 575
Total	16 575

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
TRAVAUX DE RENOVATION TVA 5.5%	2 982 158
TRAVAUX DE RENOVATION TVA 10%	6 613 367
TRAVAUX DE RENOVATION TVA 20%	862 162
TRAVAUX DE RENOVATION TVA AUTOLIQUEE	18 774
PRODUITS ACCESSOIRES	23 729
VENTE DE MARCHANDISES EXO	2 015
Total	10 502 205

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 500 190
INTRACOM	2 015
Total	10 502 205

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	43
Ouvriers	19
Total	62

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-CESSION IMMOBILISATION	14 517	775200
-REGUL. DIVERS	12 345	771800
-REMB. ASSURANCES	23 237	771800
Total	50 099	
Charges exceptionnelles		
-AMENDES	5 292	671200
-RAPPEL D'IMPOT	275 394	671800
-INDEMNITES VERSEES CLIENTS	60 929	671800
-REGUL DIVERS TIERS	17 081	671800
-VNC IMMO CEDEES	7 054	675200
Total	365 750	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	4 688
REMBOURSEMENT FORMATION	1 400
INDEMNITES JOURNALIERES	3 479
DIVERS	5 867
Total	15 434

COMPTES ANNUELS

GLOBAL HABITAT

32 ROUTE DE PITOYS
ZONE DE MAIGNON

64600 ANGLET

Exercice clos le : 31/12/2022

APE : 4332A SIRET : 80831736600033

Pour copie certifiée conforme
Pour LJ INFINITY, associée unique Présidente
Monsieur Loïc JUSCHKA

Signé électroniquement le 11/07/2023 par
LOIC JUSCHKA

 Signed with
universign



AUDEC – Z.I. de Berlanne – 3 rue de l'Ayguelongue – 64160 MORLAAS

Tél : 05 59 80 84 67 - Fax : 05 59 84 14 27 – Email : audec@cabinet-audec.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes - Ordre des experts comptables région Aquitaine – Compagnie des commissaires aux comptes de Pau
SARL au capital de 13 018 € - RCS PAU 380 515 445

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 756	10 208	548	1 811	1 263-	69.75-
	Fonds commercial (1)	56 652		56 652	56 652		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	23 000		23 000	23 000		
	Constructions	210 223	65 252	144 971	154 501	9 530-	6.17-
	Installations techniques, matériel et outillage	32 221	5 217	27 004	14 607	12 397	84.87
	Autres immobilisations corporelles	559 321	387 266	172 055	149 358	22 697	15.20
	Immobilisations en cours	580		580	580		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	24 465		24 465	24 222	243	1.00
	Autres immobilisations financières	37 176		37 176	43 200	6 024-	13.94-
	Total II	954 394	467 943	486 451	467 931	18 521	3.96
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	44 337		44 337	42 758	1 579	3.69
	En-cours de production de biens	264 653		264 653	188 653	76 000	40.29
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				13 419	13 419-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 037 588		1 037 588	657 289	380 299	57.86
	Autres créances	1 102 167		1 102 167	968 636	133 531	13.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 293 868		1 293 868	1 150 960	142 908	12.42
	Charges constatées d'avance (3)	21 125		21 125	67 698	46 573-	68.80-
	Total III	3 763 738		3 763 738	3 089 413	674 325	21.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 718 131	467 943	4 250 189	3 557 344	692 845	19.48

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

61 642

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	432 919	439 222	6 304-	1.44-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 455	6 304-	51 758	821.09
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	14 381	12 311	2 070	16.81
	Total I	657 754	610 229	47 525	7.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	22 489	22 489		
	Total III	22 489	22 489		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	723 683	881 689	158 006-	17.92-
	Concours bancaires courants	997	1 247	251-	20.09-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	610 825	356 900	253 925	71.15
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678 356	452 797	225 559	49.81
	Dettes fiscales et sociales	911 055	868 780	42 275	4.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	628 455	363 213	265 243	73.03
	Produits constatés d'avance (1)	16 575		16 575	
	Total IV	3 569 946	2 924 625	645 320	22.07
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 250 189	3 557 344	692 845	19.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 077 362

2 290 914